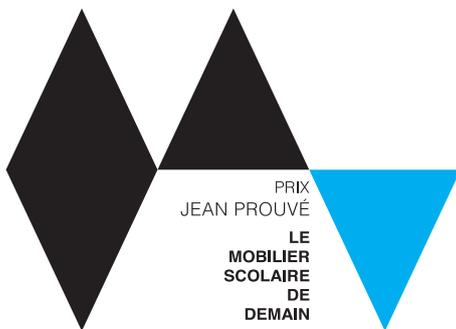




**CÉRÉMONIE
DE REMISE
DU PRIX
JEAN PROUVÉ**

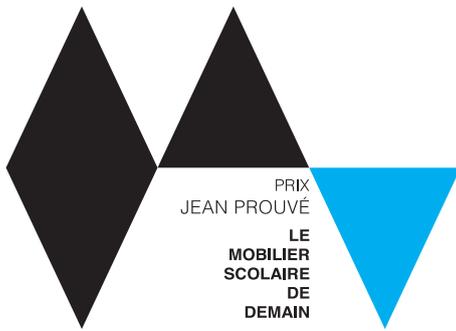
**DOSSIER
DU PARTICIPANT**
MERCREDI 4 FÉVRIER 2015





Sommaire

- **Édito de Najat Vallaud-Belkacem**
- **Le Prix Jean Prouvé, le mobilier scolaire de demain**
- **Trois questions à...**
- **Les lauréats du Prix Jean Prouvé catégorie « Écoles »**
 - **1^{er} Prix - Lycée La Martinière-Diderot, académie de Lyon**
 - **2^e Prix - École Boulle, académie de Paris**
 - **3^e Prix (ex aequo) - École Camondo, académie de Paris**
 - **3^e Prix (ex aequo) - École Boulle, académie de Paris**
- **Les lauréats du Prix Jean Prouvé Catégorie « Designers et industriels »**
- **Les écoles qui ont participé au Prix Jean Prouvé**
- **Composition des jurys**
 - **Prix « Écoles »**
 - **Prix « Designers et industriels »**
- **L'Union des groupements d'achats publics (Ugap)**
- **L'association de Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via)**



« Le mobilier scolaire fait partie de la vie des élèves. Qui n'a pas gardé en mémoire la table d'écolier en bois dont nous soulevons le couvercle pour y ranger nos livres ? Ou la table en plastique, plus moderne, qui nous a accompagnés par la suite ?

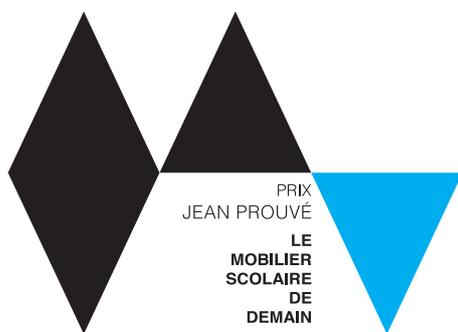
Aujourd'hui, l'école change avec vous et, progressivement, son mobilier. S'emparer de la question du mobilier scolaire et du design est important si nous voulons rendre la refondation de l'École concrète dans le quotidien des élèves, des enseignants et des parents. **Apprendre dans de bonnes conditions et s'approprier l'espace de la classe sont des éléments importants pour la réussite des élèves.**

Changer l'école, ce n'est donc pas seulement le faire d'un point de vue pédagogique. C'est aussi le faire physiquement. Au regard des nouveaux usages du numérique, les tablettes, les ordinateurs, les applications, les ressources dématérialisées façonnent déjà les pratiques des classes, pour l'enseignant comme pour l'élève. **Au regard des enjeux de l'école en termes notamment de climat scolaire, de « vivre ensemble » et de capacité à travailler collectivement, cette réflexion sur le mobilier scolaire prend tout son sens : à l'école de s'adapter à l'élève et, par conséquent, au mobilier de s'adapter au mieux à la morphologie des enfants, pour leur donner les conditions de bien apprendre.**

Le Prix Jean Prouvé encourage les projets qui vont dans ce sens. Il s'adresse aux écoles. La qualité créative des projets qui ont été présentés ne laisse aucun doute : les filières design et métiers d'art peuvent être des filières d'excellence, quel que soit le type de formation (BTS, diplôme des métiers d'art, diplôme national d'arts appliqués) et quel que soit le statut des établissements (école sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Culture et de la Communication, privée comme publique ou encore consulaire). Je sais que **49 écoles ont répondu au concours, ce qui représente 491 projets**. Bravo ! Cette mobilisation traduit un engagement au service des élèves que je ne peux qu'encourager.

Je tiens aussi à remercier nos partenaires, précieux, impliqués tout au long de cette aventure qui a commencé il y a presque un an : le ministère de la Culture et de la Communication, l'Union des groupements d'achats publics (Ugap), l'association de Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via) et l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (Unifa).

L'école change avec nous, progressivement. Et c'est parce que le changement est accompagné, perceptible et compris par l'ensemble de la communauté éducative et par les partenaires de l'École de la République (parents, collectivités territoriales, associations) qu'il prend tout son sens. »



Le Prix Jean Prouvé, le mobilier scolaire de demain

Jean Prouvé, *designer*



Le travail de Jean Prouvé accompagne – et parfois précède – les transformations de la création française pendant près d'un siècle, de l'Art nouveau aux architectures évolutives, grâce à une intuition qui le projette au-delà des contingences et lui permet de créer de manière prospective.

Il échappe à un regard historique catégorisant. Ainsi, son aventure est pleine de choix novateurs : son atelier est un lieu de rencontre entre des univers différents (on trouve des ferronniers, des architectes, des artistes...) et, plus tard, son enseignement au Cnam rompt avec la tradition des Arts et métiers par son interdisciplinarité en influençant la manière de faire des architectes, des ingénieurs et des designers des générations suivantes.

Souvent identifié comme un constructeur, une figure de transition entre l'architecture et l'ingénierie, Jean Prouvé montre, par sa production et l'étendue de son champ d'intervention – de la ferronnerie d'art aux composantes des façades légères, des prototypes expérimentaux très précieux aux commandes de mobilier standard pour les écoles et les universités –, qu'il construit une vision du monde où l'engagement social est placé au centre de la réflexion.

Les positions qu'il a assumées, les relations qu'il a entretenues non seulement avec les confrères architectes et ingénieurs, mais aussi avec le monde politique, font de lui un vrai militant culturel, pas un intellectuel au verbe facile, mais bien un battant. Il a cru en une forme de culture qui dépasse largement les limites disciplinaires, qui allie l'intuition du potentiel de la matière à l'esprit aventurier de l'entrepreneur, sans jamais transiger avec les valeurs morales.

Ce sont ces qualités qui guident son travail dès les années 1920, lorsqu'il se forge une expérience en matière de fabrication de composants de construction et se lance dans la conception de mobilier.

En 1930, il répond au concours pour l'ameublement de la nouvelle cité universitaire de Nancy et, contre toute attente, ce mobilier entièrement en tôle pliée laquée lui procure une première commande importante qui le lance durablement dans ce domaine et lui permet de mettre au point des modèles dont certains seront améliorés et fabriqués dans ses ateliers pendant plus de vingt ans.

La véracité des valeurs qu'il se fixait – l'esprit d'innovation, le recours à la machine comme instrument d'un vrai retour à l'artisanat pour régénérer l'industrie d'art, l'art social, l'art utile, le respect du matériau... – sont encore au centre d'une conception qui dépasse les objets pour embrasser des grands programmes de refondation de la culture. »

**Tufano A. (dir.), *Jean Prouvé, designer*,
Presses universitaires de Nancy, 2014,
264 p.**

Le Prix Jean Prouvé

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a engagé, en mai 2014, une consultation de design, sur la base d'un Prix Jean Prouvé. Cette consultation visait à interroger et à adapter les pratiques pédagogiques (pratiques numériques, approches collaboratives...) et les usages à travers la conception du mobilier scolaire. **Le mobilier scolaire de demain doit en effet répondre à un double enjeu : l'entrée de l'école dans l'ère numérique d'une part, et la construction d'un espace classe bienveillant d'autre part.**

La place du numérique est une donnée majeure de l'évolution des sociétés et plus particulièrement de l'évolution des activités humaines en ce que la diffusion, le partage, la transmission des connaissances se trouvent dématérialisés, accessibles à tous. Comme pour l'espace professionnel en son temps, **la prise en compte du numérique oblige désormais l'école à penser son organisation autrement** : en fonction des temps de l'élève (scolaire, périscolaire), en fonction de la discipline enseignée et des interactions nouvelles. Peut-être faut-il se rappeler ce que fut l'arrivée du numérique dans l'entreprise, comment il modifia radicalement l'espace du bureau par la réorganisation des fonctions, la séparation statique par discipline disparaissant au profit du décroisement et de la polyvalence des espaces et des aménagements. La partition fonctionnelle laissant place à des espaces indéterminés, redonnant ainsi au mobilier une place prépondérante. Dans le cadre de la stratégie numérique de l'Éducation nationale, l'école s'inscrit pleinement dans cette perspective puisqu'elle fait le choix de s'approprier les nouvelles technologies pour renouveler profondément les modes d'enseignement et d'organisation pédagogique. Le numérique n'est donc pas seulement un nouvel équipement technique mis à la disposition de l'enseignant et de l'élève, il modifie aussi profondément le cadre et les supports d'apprentissage des connaissances et des compétences, la posture de l'enseignant et propose des interactions nouvelles en modifiant l'espace classe et l'espace école en général. Le mobilier scolaire en tant qu'outil pédagogique doit accompagner cette révolution.

Par ailleurs, **l'élaboration du mobilier scolaire doit tout autant s'enquérir de la problématique du bien-être des élèves et du climat scolaire.** La qualité de l'assise et d'un plan de travail adaptés renvoient à la prise en compte de la qualité de vie à l'école, de la qualité des temps et des espaces d'apprentissage. Les différentes stations, la mobilité des élèves, le travail individuel et le travail collectif d'adapter la configuration d'une classe aux situations de concentration, de réception, d'apprentissage, d'expérimentation sont autant d'enjeux auquel le concours devra répondre. La recherche d'un mobilier adapté au corps, aux nouvelles interactions, aux outils numériques n'a de sens que si elle permet de meilleures conditions d'apprentissage car la prise en compte de ses facteurs participe à la réussite de tous les élèves.

Le cadre de recherche de ce concours ne concerne pas la réorganisation globale des écoles mais se concentre sur l'assise et le plan de travail pour les maternelles, primaires, collèges et lycées.

La démarche de refonte du mobilier scolaire à travers la création du Prix Jean Prouvé vise donc à accompagner le dessein plus large qu'est la refondation de l'École souhaitée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans une dimension innovante et prospective. Les écoles d'enseignement supérieur de design ainsi que les designers qui en sont issus ont apporté une dimension scientifique et ont ainsi questionné les transformations matérielles et immatérielles d'une école en refondation.

Le concours comporte deux volets qui se sont déroulés dans un même cadre temporel : l'un à caractère prospectif auprès des écoles, l'autre à caractère industriel auprès des designers professionnels. L'ensemble de la communauté des designers professionnels a ainsi été invitée à concevoir un projet d'assise et de table. Le projet lauréat de ce concours va intégrer le catalogue proposé par l'Ugap aux collectivités territoriales, qui sont compétentes pour l'achat de mobilier scolaire.

Par ailleurs, un concours a spécifiquement été dédié aux écoles de design des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de la Culture et de la Communication et celles sous autres statuts, ainsi que les écoles d'architectures. Il a été intégré dans le programme de travail de ces établissements. Les projets lauréats se voient offrir la conception d'un prototype et vont faire l'objet d'une communication en France et à l'international.

ÉLÉMENTS DE PLANNING

Calendrier pour la catégorie « Écoles »

27 mai 2014 : lancement du Prix, colloque inaugural à l'école Boulle, à Paris.

4 février 2015 : présentation des lauréats.

Février - juin 2015 : développement des prototypes des projets « Écoles » sélectionnés.

À partir de septembre 2015 : expositions des prototypes (différents lieux envisagés).

Calendrier pour la catégorie « Designers et industriels »

Juin 2014 : lancement de l'appel d'offre « Designers et industriels ».

4 février 2015 : présentation des lauréats.

Printemps 2015 : démarrage de la production industrielle.

Octobre 2015 : attribution des marchés aux industriels choisis pour produire.

Novembre 2015 : présentation au Salon des maires.

Début 2016 : livraison des premières commandes.

LES CHIFFRES-CLÉS

491 projets reçus pour la catégorie « Écoles »

15 projets présélectionnés pour la catégorie « Écoles » par le jury réuni le 17 décembre 2014

49 écoles ont participé au projet, dans 19 académies

31 projets reçus pour la catégorie « Designers et industriels »

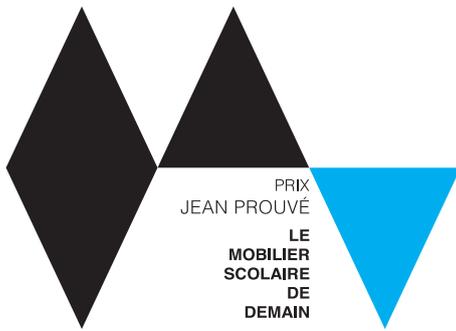
31 projets sélectionnés pour la catégorie « Designers et industriels »

21 designers ont participé

1 lauréat pour le lot 1

1 lauréat pour le lot 2

2 lauréats pour le lot 3



Trois questions à...



Selon vous, que représente le Prix Jean Prouvé pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et globalement pour le secteur ?

Ce Prix, dans la lignée de Jean Prouvé, doit appeler à l'innovation, facteur de progrès, à l'amélioration de la qualité de vie des élèves et au soutien de l'industrie française.

Il est à noter que l'éducation est un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays. Il est remarquable que le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ait compris que la façon dont les lieux d'enseignement sont équipés puisse avoir un impact sur la motivation, la concentration, l'inspiration des élèves et sur l'organisation et l'ambiance générale de l'école.

De plus, le secteur du mobilier en France est un secteur en crise, soumis à une concurrence très rude. Jean Prouvé a toujours été sensible à la création d'objets d'une grande qualité à un prix raisonnable permettant une large diffusion. Cette promesse doit être tenue.

C'est une très bonne idée de stimuler ce marché par la création d'un mobilier industriel innovant, qualitatif, prenant en compte les nouveaux modes de vie et de travail et ainsi de mettre en lumière la créativité des jeunes designers. »

Isabelle de Ponfily
Directrice générale Vitra France



Quels sont les enjeux pédagogiques et en termes sociétaux de repenser le mobilier scolaire ?

On constate que les équipements mobiliers et leur adéquation avec les différents usages de la classe n'ont pas toujours été un vrai sujet d'intérêt.

Pourtant, cette question n'est pas sans interférer directement avec le comment être à l'école. Elle a un effet sur le climat scolaire et dans le meilleur des cas sur le bien-être des élèves qui ne sont plus ceux d'il y a 20 ans. Aujourd'hui, créer le cadre d'une école bienveillante, plus harmonieuse et accueillante, c'est contribuer à favoriser les conditions architecturales et mobilières pour une meilleure réussite scolaire.

Dans la conduite d'une réflexion plus globale sur l'école d'aujourd'hui, le mobilier scolaire s'impose comme un élément incontournable de son écosystème. Le pédagogique, le travailler ensemble, le vivre ensemble interfèrent directement sur la classe, les espaces de vie et de travail qui ne doivent pas être simplement

des espaces à remplir de chaises, de tables et d'outils traditionnels et numériques. La question est plus complexe et elle interroge plus profondément notre relation à la matérialité et aux usages qu'elle induit. Cette matérialité a un rôle essentiel sur le rapport du corps à la spatialité dans ses circulations, ses dynamiques d'occupation et évidemment ses relations à l'autre, dans le vivre ensemble. Le mobilier scolaire est donc un des vecteurs du bon usage de cette spatialité. Il interroge directement le comment faire classe ou faire la classe. Il favorise l'acte pédagogique qui est au cœur de la réussite scolaire.

Dans le cadre de la refondation de l'École, cette question est apparue incontournable à l'heure de l'école du numérique et des nouvelles conditions de transmission des savoirs.

Réfléchir au mobilier scolaire, c'est participer concrètement, c'est à dire matériellement, au bien-être du corps et donc de l'esprit pour favoriser un cadre de vie et de travail mieux adapté à l'école d'aujourd'hui et à ses transformations. »

Brigitte Flaman

Inspectrice générale de l'Éducation nationale design et métiers d'art



Le mobilier scolaire, une façon à part entière d'être partenaire de l'école ?

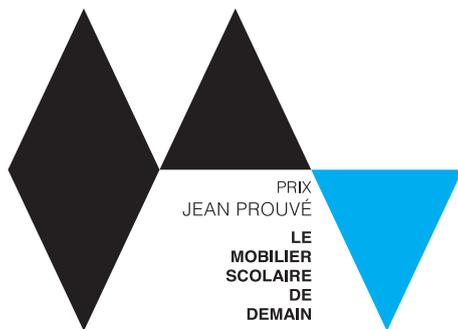
Les régions ont depuis 30 ans maintenant la responsabilité de l'équipement et du fonctionnement général des lycées. Leurs compétences prennent aujourd'hui une dimension plus stratégique sur les formations professionnelles, l'orientation tout au long de la vie, la lutte contre le décrochage et elles sont pleinement associées au développement du système éducatif de notre pays.

Les lycéens le disent volontiers, "le lycée, c'est notre deuxième maison". L'association des régions de France (ARF) et les régions sont naturellement attentives au cadre de vie et de travail des jeunes et des enseignants et à la qualité de l'accueil. Le mobilier scolaire en est une forme très tangible, présente dans tous les moments de la vie scolaire, sous des formes et avec des contraintes bien spécifiques : salles de classe, laboratoires, ateliers, gymnases, internats, restauration, lieux de vie et de détente.

C'est dans toute cette diversité que l'ARF et les régions accompagnent les évolutions pédagogiques ou sociétales. »

François Bonneau

Président de la région Centre et vice-président de l'ARF



Les lauréats du Prix Jean Prouvé Catégorie « Écoles »

1^{er} Prix

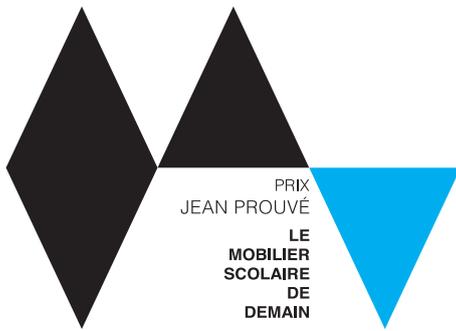
Lycée La Martinière-Diderot, académie de Lyon



Lauréats : **Audrey Osellame** et **Joanna Carubia**

La force d'innovation du Prix Jean Prouvé « Écoles » fait la démonstration d'un esprit prospectif et d'une méthodologie remarquable. Dans une économie de moyens, les usages et les postures se redéfinissent et réinventent la classe de demain.





Les lauréats du Prix Jean Prouvé Catégorie « Écoles »

2^e prix

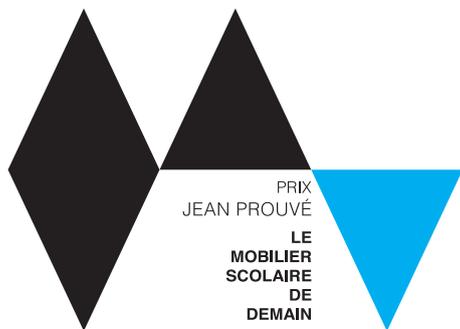


École Boule, académie de Paris

Lauréats : Nora Agumon, Henna Burney, Estelle Cochelin

Ce projet définit un système mobilier qui s'adapte, s'invente et construit l'espace de la classe.
Lorsque le travail et l'approche ludique se combinent, la classe devient un espace qui se pratique à part entière.





Les lauréats du Prix Jean Prouvé Catégorie « Écoles »

3^e prix (ex aequo)

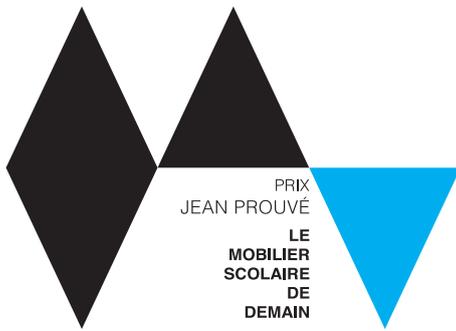
École Camondo, académie de Paris

LA CLASSE DANS
TOUS SES ETATS

Lauréat : Roxane de Buttet

L'efficacité et la justesse permettent de redéfinir les usages d'une classe dans sa configuration classique. La modularité devient l'élément innovant des usages possibles.





Les lauréats du Prix Jean Prouvé Catégorie « Écoles »

3^e prix (ex aequo)

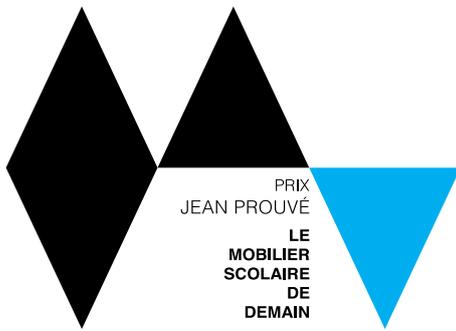
U-TOPOS

École Boule, académie de Paris

Lauréats : Noémie Cadet, Yeelen Fresneau, Charlotte Lossec

L'esprit prospectif et la méthodologie de ce projet repoussent les limites du mobilier scolaire.
La classe du futur imagine d'autres pratiques, d'autres usages : une autre école.





Les lauréats du Prix Jean Prouvé Catégorie « Designers et industriels »

Catégorie « Élémentaire »

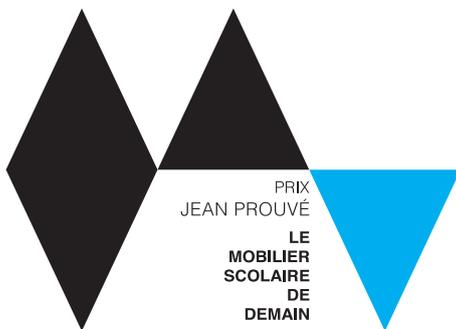
Esther Bacot et Arnaud Le Cat – Unqui Designers

Catégorie « Collège »

Kevin Léné, Alix Petit et Arnaud Roi – Prism Studio

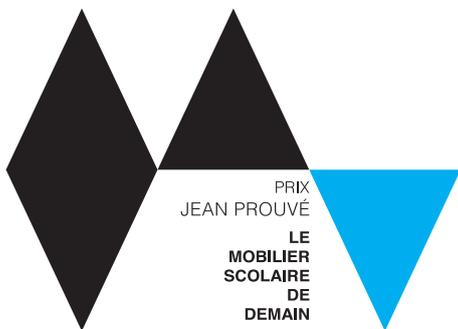
Catégorie « Lycée »

Pierre Abello et Pierre-Louis Gerlier (ex aequo) – Pierre Abello Design



Les écoles qui ont participé au Prix Jean Prouvé

- **École Bleue** - académie de Nantes
- **École Boule** - académie de Paris
- **École Camondo** - académie de Paris
- **École Design Nantes-Atlantique (Edna)** - académie de Nantes
- **EESAB Bretagne** - académie de Rennes
- **École Pivaut** - académie de Nantes
- **ENSAAMA** - académie de Paris
- **ENSA Belleville** - académie de Paris
- **ENSA Limoges** - académie de Limoges
- **ENSA Nancy** - académie de Nancy
- **ENSAD** - académie de Paris
- **ENSA et Paysage** - académie de Lille
- **ENSCI - Les ateliers Paris** - académie de Paris
- **ESAD Orléans** - académie d'Orléans-Tours
- **ESAD Reims** - académie de Reims
- **ESAD Strasbourg** - académie de Strasbourg
- **ESAD Valenciennes** - académie de Lille
- **ESBA-TALM - École Supérieure des Beaux-arts du Mans** - académie de Nantes
- **École Supérieure de Design de Troyes** - académie de Reims
- **Faculté des Arts de Strasbourg** - académie de Strasbourg
- **ISDAT** - académie de Toulouse
- **ISD** - académie de Lille
- **KEDGE Design School Toulon** - académie de Nice
- **LIMART** - académie de Bordeaux
- **LISAA Paris** - académie de Paris
- **LISAA Rennes** - académie de Rennes
- **ISDAT** - académie de Toulouse
- **LT-ÉSAA Duperré** - académie de Paris
- **LT-ÉSAAT** - académie de Lille
- **Lycée Alain Colas** - académie de Dijon
- **Lycée Bréquigny** - académie de Rennes
- **Lycée Jean Monnet** - académie de Clermont-Ferrand
- **Lycée Le Corbusier** - académie de Strasbourg
- **Lycée Léonard de Vinci** - académie de Grenoble
- **Lycée des Métiers Camille Claudel** - académie d'Orléans Tours
- **Lycée des Métiers de l'Audiovisuel et du Design Léonard de Vinci** - académie de Grenoble
- **Lycée Polyvalent François Mansart** - académie de Créteil
- **Lycée Polyvalent Vauban** - académie de Rennes
- **Lycée Général et Technologique François Magendie** - académie de Bordeaux
- **Lycée Général et Technologique Jean Perrin** - académie d'Aix-Marseille
- **Lycée Général et Technologique La Martinière Diderot** - académie de Lyon
- **Lycée Raymond Loewy** - académie de Limoges
- **Lycée Rive gauche** - académie de Toulouse
- **OCE MJM GRAPHIC DESIGN** - académie de Rennes
- **Strate Ecole de Design** - académie de Versailles
- **Université d'Évry** - académie de Versailles
- **Université Nîmes Design** - académie de Montpellier
- **Université de Toulouse II - Jean Jaurès - Centre Universitaire** - académie de Toulouse



Composition des jurys

Prix « Écoles »

Claire Allard, *cabinet de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

Florence Robine, *directrice générale de l'enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

Brigitte Flamand, *inspectrice générale de l'Éducation nationale*

Valérie Marty, *présidente nationale de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep)*

Michel Bouisson, *responsable des aides à la création et des relations avec les écoles de design, Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via)*

Juliette Pollet, *conservatrice en charge des collections arts décoratifs, métiers d'art, création industrielle, Centre national des arts plastiques (Cnap)*

Romane Sarfati, *directrice générale de la cité céramique Limoges et Sèvres*

Tomek Jarolim, *designer numérique*

Isabelle de Ponfilly, *directrice générale de Vitra France*

Xaxier de Jarcy, *journaliste (Télérama)*

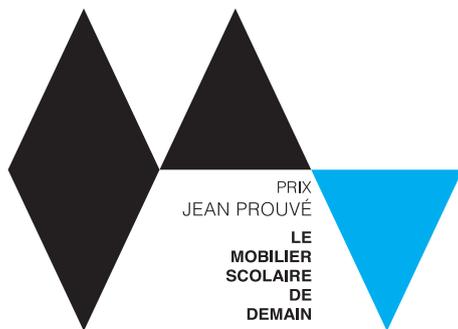
Yoann Montenot, *chargé de projet en éco-design chez FCBA*

Matali Crasset, *designer*

Lucas Gruez, *professeur de lettres, académie de Lille*

Xavier Boissarie, *ergonome et enseignant au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)*

Catherine Prouvé, *invitée d'honneur*



Composition des jurys

Prix « Designers et industriels »

Composition du jury délibératif

Un représentant du pouvoir adjudicateur :

Wilfried Boudas, *directeur des achats de l'Union des groupements d'achats publics (Ugap)*

Un représentant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) :

Frédéric Guin, *secrétaire général*

Un représentant de l'association de Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via) :

Gérard Laize, *directeur général du Via*

Deux designers indépendants :

Patrick Jouin, *designer*

Olivier Peyricot, *designer*

Composition du jury consultatif

Tout représentant du pouvoir adjudicateur ayant manifesté de l'intérêt pour le projet :

Olivier Matigot, *Directeur délégué aux opérations, Union des groupements d'achats publics (UGAP)*

Joaquim Leite, *Chef du département achat mobilier et équipement général de l'UGAP*

Des personnes ayant compétence technique (architecture, mobilier, ergonomie, matériaux, mobilier scolaire, achat public) :

Brigitte Flamand, *MENESR*

Aïda Kergroach, *MENESR*

Clément Grange, *Institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement (FCBA)*

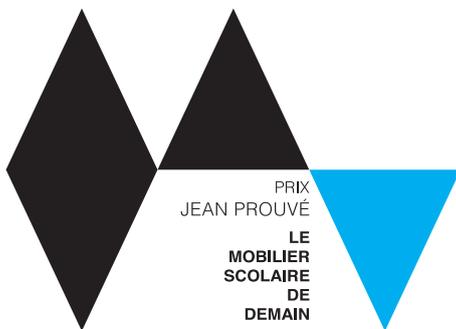
Patrick Blot, *Ugap*

Zohreh Comiot, *Ugap*

Des représentants des enseignants et parents d'élèves :

Sylvie Fromentelle, *Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)*

Joëlle Borga, *enseignante (académie de Toulouse)*



L'Union des groupements d'achats publics (Ugap)



L'Ugap est un établissement public industriel et commercial de l'État, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'Économie et des Finances d'une part, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'autre part. Elle est aujourd'hui **la seule centrale d'achat public « généraliste » française**. Le recours à la centrale d'achat dispense ses clients des procédures de mise en concurrence et de publicité préalable.

Elle opère principalement au profit des collectivités territoriales, de l'État et ses opérateurs, des secteurs hospitalier et social, et travaille sur cinq principaux secteurs d'offres : informatique, véhicules, médical, services et énergies, mobilier et équipements généraux.

Le modèle de l'Ugap, dit « d'achat pour revente », permet aux industriels de réduire sensiblement leurs coûts administratifs, commerciaux et financiers, et de garantir la sécurité juridique des achats de ses clients. L'Ugap dispose, par conséquent, d'un fort potentiel d'attractivité pour les entreprises innovantes.

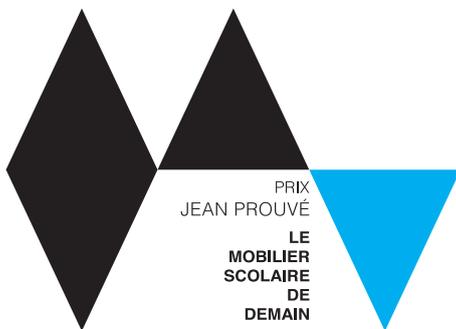
L'Ugap constitue également l'un des leviers de la mise en œuvre des politiques publiques, de rationalisation de la dépense publique, d'accessibilité des PME à la commande publique, d'innovation et de développement durable.

En 2013, 65 % des titulaires de ses marchés étaient des TPE ou PME. Les ETI représentaient 30 %. 98 % des fournisseurs de l'Ugap, titulaires de marchés actifs, étaient implantés en France et représentaient près de 534 000 emplois directs. 55 % des ventes, correspondant à 45 000 références, intégraient des aspects durables.

Pour assurer l'adéquation de ses offres aux besoins de ses clients, l'Ugap a mis en place, depuis 2006, un processus relationnel visant à associer ses plus importants clients à la prescription des fournitures ou services dont elle fait acquisition. Ce processus « partenarial » constitue, pour les collectivités publiques, une solution d'externalisation maîtrisée de l'acte d'achat dans laquelle les partenaires participent à la définition des biens ou services à acquérir et disposent, en contrepartie d'un engagement d'achat, d'une tarification très minorée.

À ce jour, plus de 80 % des marchés conclus par la centrale d'achat sont issus d'une co-prescription avec un ou plusieurs partenaires qui bénéficie in fine à l'ensemble des clients de l'Ugap. L'activité partenariale représente près de 65 % des commandes qui lui sont adressées.

L'Ugap compte aujourd'hui près de 1 000 salariés. Elle a enregistré, en 2013, pour 1,917 million d'euros de commandes.



L'association de Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (Via)

**Révéler les talents,
détecter les tendances,
accompagner les entreprises**



**VIA
Valorisation
de l'Innovation
dans l'Ameublement**

Via a été créé en 1979 à l'initiative du Codifa (Comité pour le développement des industries françaises de l'ameublement), avec le soutien du ministère de l'industrie. Depuis 1995, Via est dirigé par Gérard Laizé.

Plateforme du design unique au monde et lieu d'exposition,

Via promeut la création dans le secteur de l'aménagement du cadre de vie domestique, professionnel ou urbain. Il favorise les échanges entre designers, industriels et distributeurs, et accompagne les professionnels dans leur développement notamment à travers la direction de collection, le management de l'innovation et la mise en relation entre talents et producteurs. **Depuis plus de trente ans, son programme annuel d'aide à la création finance les prototypes des talents de demain.** Observateur de la scène internationale, ce laboratoire détecte les facteurs d'évolution du cadre de vie à moyen et long termes, restitués au travers de conférences et d'études prospectives. Via organise des expositions sur la création contemporaine française, qu'il présente en France (à Paris et en région) et dans le cadre de salons professionnels dans le monde entier.

Accompagner les créateurs et les entreprises

Dans le cadre de sa mission de promotion et de valorisation de la création, Via connaît une solide notoriété à travers le monde en permettant à de nombreux designers, reconnus aujourd'hui sur le plan international, de créer pour le secteur de l'ameublement.

Le programme annuel des aides à la création comprend les cartes blanches, les aides à projet, les projets partenariaux et, depuis 2011, le programme Ameublement. Via attribue ainsi chaque année une ou plusieurs cartes blanches à des designers qui se singularisent par l'originalité et la maturité de leur démarche créative. Il leur est ainsi alloué une bourse de recherche leur permettant d'élaborer un projet personnel de caractère prospectif lié à un espace ou à une activité.

Dans son rôle de découvreur des jeunes talents, Via analyse également tous les projets qui lui sont adressés. Une commission composée de personnalités du monde industriel, de la distribution, de la création, de l'enseignement et de la presse sélectionne ceux dont les qualités conceptuelles, techniques, esthétiques et environnementales se montrent les plus pertinentes et innovantes. Un financement pour la réalisation d'un prototype est alors alloué. L'aide à projet Via constitue ainsi un mode d'expression privilégié pour tous les jeunes diplômés des écoles de création. Troisième volet des aides à la création, le projet partenarial

Via offre la possibilité à un designer de développer un projet en partenariat avec un producteur à partir de technologies et/ou de matériaux innovants. Il se donne pour objectif de favoriser les transferts de technologies et de compétences dans le but d'en expérimenter la mise en œuvre dans le secteur d'activité de l'ameublement et de l'aménagement du cadre de vie. Enfin, quatrième et dernier volet, le programme Ameublement s'adresse à des designers ou architectes d'intérieur et les invite à raisonner sur le thème « harmonie ambiante » en développant une ligne d'objets et de mobiliers en relation avec l'espace. Prenant en considération les nouveaux comportements et l'évolution des postures de nos contemporains, ce programme renoue avec la démarche des arts décoratifs qui caractérise l'esprit français.

Parallèlement, afin de mieux répondre ou anticiper les demandes du marché, **Via organise périodiquement des appels spécifiques auprès des créateurs ou des écoles de design sur la base d'un cahier des charges précis répondant à un besoin diagnostiqué** dans le cadre des analyses prospectives menées par Via ou émanant d'un industriel. Parmi les réalisations conduites au cours de ces dernières années, citons « Visionnage multimédia », « Nouveaux concepts de sièges de confort », « Autonomie et soins à domicile des seniors » et « Cuisines en ébullition ». Cette proximité du Via avec les écoles se traduit également par un soutien financier, par la participation à des conférences sur des thèmes de réflexions prospectives, par des animations d'ateliers, par l'organisation d'expositions des meilleurs travaux des étudiants.

Quant à la collaboration entre designers et industriels, elle s'exprime à travers l'attribution des labels Via qui sont décernés chaque année par un jury d'industriels, de designers, d'experts et de journalistes. Ils concernent les produits lancés sur le marché qui appliquent, de façon pertinente et originale, une démarche innovante en termes de matériaux, de technologie, de fonction ou de style.

Véritable laboratoire de recherche et observateur de la scène internationale

Pour accompagner les créateurs et les professionnels, Via met à leur disposition des études prospectives qu'il conduit sur les évolutions des comportements de nos contemporains et leurs conséquences sur la conception de nouveaux produits. *Domovision* est ainsi devenu en six ans un ouvrage tendanciel de référence et un programme de formation en stratégie et marketing destiné aux professionnels. Véritable laboratoire de recherche, Via met également en relation les créateurs avec les matériauthèques et les centres techniques (bois, industries mécaniques, textile, etc.) afin de favoriser l'utilisation de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies.

Observateur de la scène internationale, Via est en relation avec les écoles et les organismes internationaux liés au design, visite chaque année près de trente salons à l'étranger et participe à de nombreux événements et conférences liés au design et à l'ameublement. Les informations récoltées permettent l'actualisation du centre de documentation du Via qui est ouvert en permanence à tous les acteurs du design. Autre source d'information fournie par Via : l'Agora des créateurs, en accès gratuit sur le site www.via.fr, constitue la première base de référencement de tous les métiers de la création qui œuvrent en France et en Europe dans le domaine des arts appliqués au cadre de vie, qu'ils soient designers d'environnement, designers industriels, stylistes, coloristes, architectes, scénographes, etc.

Parallèlement, Via organise des expositions sur la création contemporaine française, qu'il présente en France (à Paris et en région) et dans le cadre de salons professionnels dans le monde entier.

[www.education.gouv.fr/
prix-jean-prouve](http://www.education.gouv.fr/prix-jean-prouve)

Contact presse :
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr

